



# CONSEIL DES COMMISSAIRES

## Faits saillants de la dernière réunion du Conseil des commissaires

Le Conseil des commissaires s'est réuni à Kuujuaq du 5 au 7 avril 2016. Vous trouverez ci-dessous un résumé de quelques-uns des principaux points abordés durant la réunion.

### Précisions sur le projet Nunavik Sivunitsavut

Le projet Nunavik Sivunitsavut a débuté en octobre 2015. Son objectif est de créer un programme d'études postsecondaires d'un an qui soit entièrement conforme aux exigences de la province de Québec en matière d'éducation postsecondaire. Le projet est dirigé par un comité consultatif composé de représentants de la commission scolaire, de l'ARK, de la Société Makivik, de l'Institut culturel Avataq et du collège John Abbott.

En février 2016, des demandes de financement ont été soumises aux organismes gouvernementaux canadiens. Le programme Nunavik Sivunitsavut pourrait, si ces demandes sont acceptées, être offert dès l'année scolaire 2017–2018. Le programme fournira une éducation de qualité aux jeunes Inuits et sera axé sur leur culture, leur identité, leur langue, leurs terres et leur peuple. Il comprendra par ailleurs des outils pour réussir sa vie et ses études dans un environnement urbain non inuit. Le programme encouragera aussi les étudiants à suivre d'autres programmes d'études postsecondaires après Nunavik Sivunitsavut.

### Procédure permettant aux élèves et à leurs parents de soumettre une plainte à l'ombudsman des étudiants de la commission scolaire

En décembre 2015, le Conseil des commissaires a approuvé des modifications à la description de poste de l'ombudsman des étudiants de la commission scolaire. Ces modifications mettent l'accent sur son rôle de protection des élèves. Lors de leur réunion d'avril, les commissaires ont approuvé une procédure pouvant être utilisée par les étudiants et leurs parents pour soumettre une plainte en cas d'insatisfaction envers les

Le programme  
Nunavik  
Sivunitsavut  
pourrait être offert  
dès l'année  
scolaire 2017–2018

(à suivre...)

services offerts par la Commission scolaire Kativik ou reçus de cette dernière. Cette procédure est importante puisqu'elle facilitera la communication entre les Nunavimmiuts et le protecteur des élèves.

La commission scolaire espère pouvoir trouver deux candidats pour le poste d'ombudsman des étudiants et celui d'ombudsman remplaçant qui entreront en fonctions dès que possible au cours de la prochaine année scolaire. Le recrutement a commencé plus tôt cette année. La commission scolaire n'avait cependant pas réussi à pourvoir ces deux postes. De plus amples renseignements seront communiqués aux parents en regard de la procédure permettant de soumettre une plainte lorsque l'ombudsman et son remplaçant seront nommés. D'ici là, la procédure peut être consultée sur notre site Web ([KBS-06](#)).

## **Déménagement du bureau principal de Montréal au Nunavik**

Le Conseil des commissaires a confirmé son intention de déplacer le bureau de Montréal au Nunavik et a demandé à ce que ce dossier progresse. Les options concrètes seront débattues lors de la prochaine réunion des commissionnaires en juin.

En mars 2015, le Conseil des commissaires avait adopté une résolution voulant que les plans sur le déménagement du bureau principal de Montréal reposent sur les résolutions CC449-97/98-18 et 19. Ces deux résolutions confirment le choix de Kuujuaq et de Kuujuarapik comme communautés d'accueil pour les bureaux de la commission scolaire.

## **Garages pour les autobus scolaires**

Les commissaires ont demandé de pouvoir louer des garages pour les autobus scolaires afin d'éviter que ces derniers restent dehors en hiver. En novembre 2015, le ministère de l'Éducation du Québec a accepté de rembourser les dépenses de la commission scolaire pour la location de garages dans les collectivités où il n'y a pas de garages pour les autobus scolaires. Après deux appels de proposition publics portant sur la location de garages (décembre et février), la commission scolaire n'a réussi à louer des garages qu'à Kuujuaq. Il n'y a actuellement pas de garages à louer dans les autres collectivités du Nunavik.

## **Réponse de la commission scolaire aux problèmes sociaux touchant nos écoles**

Les commissaires ont été informés de la réponse de la commission scolaire aux événements tragiques qui ont frappé les collectivités et la jeunesse du Nunavik depuis décembre 2015. À la suite des suicides qui sont survenus à Kuujuaq, à Kangiqsujuaq, à Salluit et, plus récemment, à Tasiujaq, la commission scolaire a rapidement mobilisé des ressources pour répondre aux besoins de counselling et de soutien des élèves.

Grâce à une étroite collaboration avec le Conseil de santé, les CLSC locaux et d'autres organisations du Nunavik, la commission scolaire a pu trouver du financement pour engager sept nouveaux conseillers scolaires, thérapeutes et psychologues. Ces professionnels seront recrutés au cours des prochaines semaines. Ils fourniront des services aux écoles de toutes les collectivités du Nunavik et travailleront directement avec nos élèves et nos conseillers.

La commission scolaire a pu trouver du financement pour engager sept nouveaux conseillers scolaires, thérapeutes et psychologues